



Echelle : 1/1500ème



Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme PLU arrêté le...	Le Maire, Christian CHAPELLE, 29/06/2015 PLU approuvé le...
---	--

Alpicité

04 92 46 31 80 - 18 44 00 00 - 05 20 00 00
14 04 16 31 80 - Fax : 04 92 46 31 80
www.alpicite.com - www.sigonce.fr
Contacts : Nicolas BREUILLOF / Rodolphe BOY

- ### ZONES DU PLU
- UA : Zone urbaine correspondant au centre ancien à forte densité
 - UB : Zone urbaine d'extension récente
 - UBh : Zone urbaine d'extension récente où la hauteur est limitée
 - 1AU : Zone d'urbanisation future soumise à OAP
 - A : Zone agricole
 - As : Zone agricole inconstructible sauf exceptions
 - Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées de Chante Oiseau
 - N : Zone naturelle
- ### PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES
- C1 : Bâtiment pouvant changer de destination (Art L151-11 du CU)
 - B1 : Monument / Immeuble bâti à protéger (Art L151-19 du CU)
 - Ilot patrimonial à protéger (Art L151-19 du CU)
 - Zone humide à protéger (Art L151-23 du CU)
 - Continuité écologique à préserver (Art L151-23 du CU)
 - Périmètre de protection des captages (Art R151-34 du CU)
 - Parcs et jardins à préserver en raison de leur intérêt paysager (Art L151-19 du CU)
 - Cône de vue paysager à protéger (Art L151-19 du CU)
 - Périmètre d'application d'OAP
 - ER1 : Emplacement réservé
 - Aléa minier moyen : zone inconstructible
- ### Autre :
- Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastré

